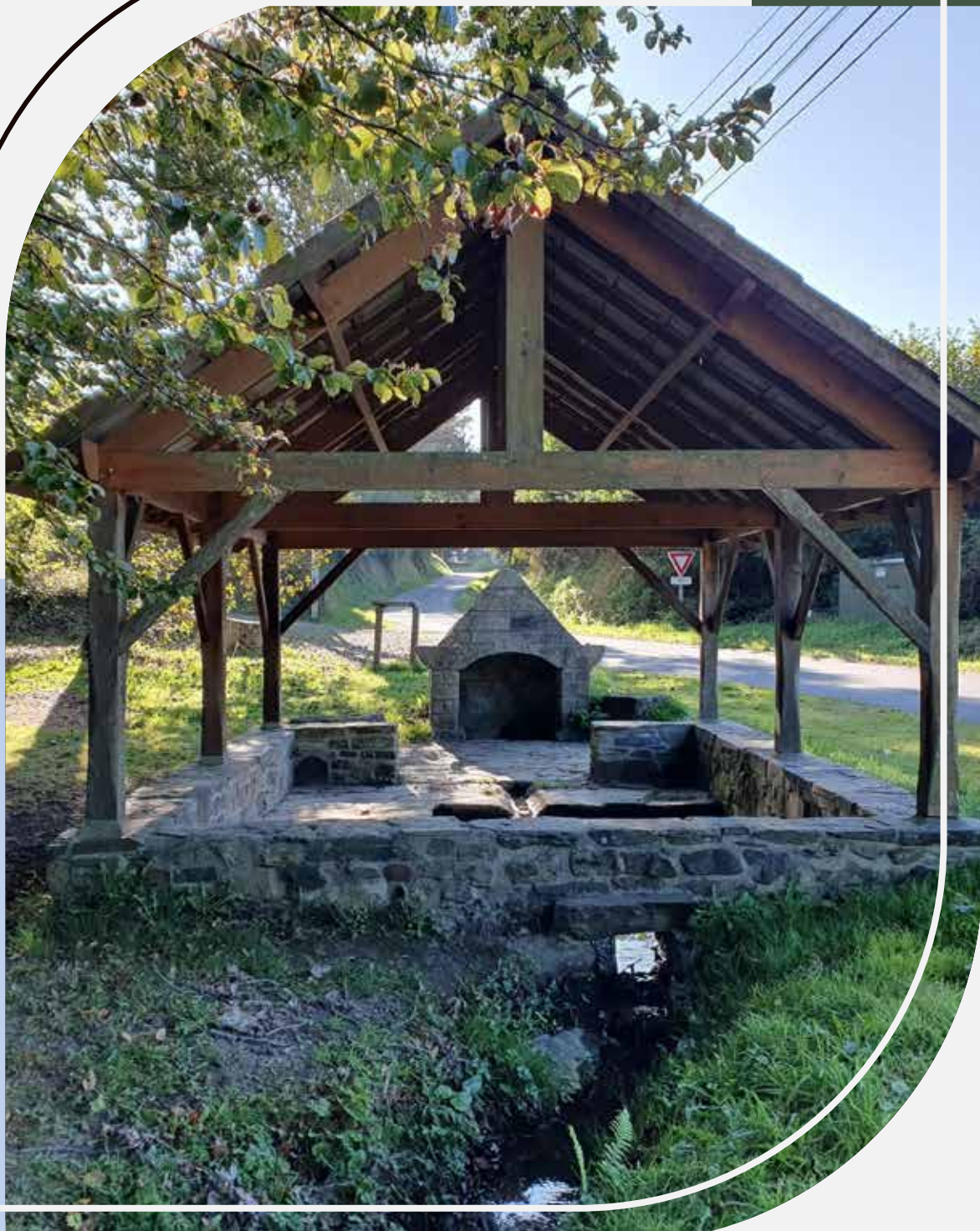


ROSPEZ INFOS



JANVIER **2024**



Directeur de la publication : Jacques Robin
Création, mise en page : Loïc Piéto
Edition : Véronique Salles-Buisson
Crédit photos : Mairie, le Télégramme et DR
Alain Le Bourdonnec/Voce Humana/Répète un peu pour voir

Dépot légal : Janvier 2024
Impression PubliTrégor

LE MOT DU MAIRE

Chères Rospéziennes, Chers Rospéziens

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024, qu'elle vous apporte à vous et aux vôtres le meilleur.

En 2023, l'équipe municipale a poursuivi le programme des travaux validés précédemment : entretien du réseau routier, des travaux d'enrobé sur les routes de Kérinou et Brozos par l'entreprise Eurovia et les services voiries de LTC. Par ailleurs pour sécuriser le secteur de Kerhuel, quatre ralentisseurs et une voie piétonne ont été créés.

L'effacement des réseaux électrique et téléphonique est terminé routes de Saint-Marc, de Lanmérin et de Kerhuellan. Des travaux sont prévus rue des Hortensias, une partie du Chemin Vert et route de Convenant Glaz. Pour cette dernière, les interventions débuteront au premier trimestre. Dans les lotissements impasse du stade, rue des Lauriers et Nabaster, des études d'effacement des réseaux ont été demandées au Syndicat départemental d'électricité.

Le projet de l'espace intergénérationnel de Croas Vari qui accueillera les associations, le boulodrome et les ateliers communaux arrive en phase de consultation des entreprises, les demandes de subventions ont été déposées. Après validation de la Commission d'appel d'offres, nous pourrions espérer un démarrage du chantier à l'été (voir pp. 10-11).

L'entretien de l'église incombe à la mairie et contribue à préserver notre patrimoine architectural. Ainsi en 2023, nous avons fait réparer des cloches et rénové des vitraux du chœur et du transept nord. En 2024, nous interviendrons sur deux autres vitraux et avons sollicité une aide financière de l'Etat et de LTC.

Lors de la dernière rentrée scolaire comme 45 communes des Côtes d'Armor, nous avons connu une fermeture de classe. Deux raisons à cela : la fin du Regroupement pédagogique avec la commune de Caouënnec-Lanvézéac réalisé en concertation avec les enseignants, qui a entraîné le départ de vingt-quatre élèves, et la baisse de la natalité à Rospez. Nous avons ainsi perdu un nombre d'élèves équivalant à celui d'une classe entière. Il est difficile de voir une classe fermer mais les méthodes comptables de l'inspection académique engendrent des choix irrévocables. Je remercie les parents d'élèves pour leur mobilisation.

La commune poursuit sa dynamique d'accessibilité au logement. Ainsi un lotissement de vingt-six maisons devrait voir le jour au lieu-dit La Salle en 2024. Si une première esquisse du lotissement avait été validée par le Conseil municipal, une étude de sol a révélé une zone humide, contraignant à revoir le projet, entraînant du retard.

Comme vous le savez, la commune a réalisé son plan local d'urbanisme, et il y a deux ans, LTC a pris la compétence pour la réalisation d'un nouveau PLUI-H qui devrait aboutir en 2026. Comme je vous l'expliquais l'an dernier, nous sommes contraints par la loi ZAN de 2021. Cette loi vise l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols » en 2050. Pour y parvenir, un seuil intermédiaire de réduction de 50 % a été fixé d'ici à 2031. Nous devons donc craindre une réduction de l'espace foncier, ce qui entraînera moins de constructions et donc une baisse de l'évolution démographique sur notre commune. S'il est possible de construire autrement, il faudra réfléchir à l'organisation des services et notamment de transports sur les territoires ruraux.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la collecte des déchets est passée au mercredi pour le secteur sud de la commune. Le tri des bio-déchets est devenu obligatoire, en application de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Les déchets alimentaires, ménagers non alimentaires et ceux issus du jardin sont composés à 100 % de matière organique et donc biodégradables. LTC va proposer des solutions pour que ces déchets ne soient plus incinérés (voir p.15).

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, la tempête Ciaran a privé nombre d'entre vous d'électricité. Je remercie les personnels communaux pour leur mobilisation et les élus qui ont assuré des permanences dans la salle des fêtes. Je tiens à féliciter le personnel de terrain des entreprises privées qui ont rétabli les réseaux.

Je dois vous informer des difficultés rencontrées au mois de novembre par notre médecin et le personnel du cabinet médical qui ont dû subir manque de respect et agressivité d'une partie de la patientèle. Cette nouvelle m'a choqué et inquiété : si le médecin quittait son cabinet, nous serions dans l'impossibilité de la remplacer. Je demande donc aux personnes concernées de se responsabiliser et de revenir à plus de sérénité.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour vous et pour ceux qui vous sont chers.

Permanences des élus

Jacques Robin

Maire

Lundi de 10h à 12h

Mardi de 10h à 12h

Samedi de 10h30 à 12h

Mauricette Lahuec

Première adjointe et

Adjointe aux Finances

Samedi de 10h30 à 12h

Loïc Piéto

Adjoint à la Vie Associative,

Communication - Information

Samedi de 10h30 à 12h

Gilberte Abraham

Adjointe à l'urbanisme

Déléguee LTC

Sur rendez-vous

François Laëron

Adjoint aux Travaux, Voirie,

Personnel

Sur rendez-vous

Anne Robert

Adjointe aux affaires scolaires

enfance jeunesse

sur rendez-vous

LA COMMUNE

ACTUALITÉS



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à :

mars

Lou Le Manchec

avril

Lilou Hdifi

Malo Le Grand

août

Zach Dang Le Thai

Valentin Le Boulc'h

septembre

Ambroise Coïc

octobre

Mahé Le Davay

novembre

Manon Brun

décembre

Marius Thérèse

MARIAGE

Félicitation à :

mai

Jennyfer Hespel et Gaëtan

Boivin

DÉCÈS

Nos condoléances aux familles de :

janvier

Alice Morvan, née Huet

février

Louis Morvan

mai

Marie Nicolas, née Turpin

juin

Monique Champion, née Mulon,

Hélène Jaguin, née Perrot

Jean Even

août

Yvonne Tanguy, née Turpin

septembre

Robert Cosquer

novembre

Anna Le Gac, née Belhomme

Yvette Costiou, née Le Goaziou

LES CENTENAIRES DE ROSPEZ



Bernadette Le Madec

Photo Le Télégramme 25 décembre 2023

En 2023, Rospez a pu fêter deux centenaires.

En avril, Yvonne Tanguy, a reçu un bouquet de fleurs des mains de Martine Le Deuc, élue en charge des affaires sociales. Cette agricultrice rospézienne a eu six garçons, dix petits-enfants et dix-neuf arrière-petits-enfants. Elle passait une retraite paisible entourée de sa famille et de ses amis et du personnel d'aide à domicile qui l'aidait dans son quotidien avant de décéder en août.

Fin décembre, le maire de Rospez, Jacques Robin et Martine Le Deuc ont offert une composition florale à Bernadette Le Madec, centenaire depuis le lundi 18 décembre et qui est désormais la doyenne de la commune. Cette ancienne agricultrice réside chez sa fille Josette et son époux Germain Lescoat, à Rospez et reçoit régulièrement les visites de ses deux petites-filles et de ses six arrière-petits-enfants. Elle se distrait en regardant la télévision et apprécie les soins apportés par le personnel soignant.

REPAS DU 11 NOVEMBRE



Comme chaque année, les Rospéziens de plus de 67 ans, l'ensemble du conseil municipal et les membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) ont pu se retrouver dans la salle des fêtes pour un repas festif.

Le déjeuner organisé par le CCAS et préparé par le Relais de la Place de Rospez a été servi à 110 personnes.

L'après-midi a fait place au bal animé par John que danseurs et danseuses connaissent bien.

Les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pu être présentes ce jour-là ont reçu un panier garni de douceurs.

VOCE HUMANA

Soirée enchanteresse dans la salle des fêtes

Le mardi 25 juillet, la salle des fêtes de Rospez a eu le grand plaisir d'accueillir le spectacle « Je vous aime » proposé par la Compagnie Répète un peu pour voir dans le cadre de la 16^e édition du Festival Voce Humana qui a porté « la voix dans tous ses états » en Trégor du 22 juillet au 5 août 2023.

Les six artistes à la fois chanteurs et danseurs ont conçu ce voyage musical détonant et féérique comme une déclaration d'amour au public

installé en cercle autour d'eux. Au cours de ce programme immersif a cappella, les spectateurs ont été invités à ressentir la musique de l'intérieur, à chanter et à danser avec les artistes au son de Bach, de Nat King Cole, de Paris Combo, des Jackson Five et de Claude Nougaro. Un pur moment de douceur et de poésie qui a fortement impressionné le public venu nombreux.

En espérant que la Compagnie Répète un peu pour voir revienne cet été à Rospez !



TEMPÊTE CIARAN

Des services techniques au services des citoyens

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier, la tempête Ciaran, a provoqué de nombreux dégâts sur l'ensemble du territoire. Beaucoup d'entre vous ont été privés d'électricité et certains pendant plus d'une semaine. Les services techniques sont intervenus pendant plusieurs jours pour dégager les arbres tombés sur la voirie. La mairie a également cherché des groupes électrogènes, malheureusement en vain.

Des bâtiments communaux ont été endommagés, notamment la salle des sports et le boulodrome dont la toiture a subi des dégâts. Les entreprises sollicitées n'ont toujours pas envoyés leurs devis.

Dans les jours qui ont suivi la tempête, la commune a mis à disposition des riverains privés d'eau et d'électricité les sanitaires de la salle des sports et ouvert la salle annexe de la salle des fêtes pour la préparation des repas.

Les personnels communaux techniques et administratifs se sont activement mobilisés ainsi que des membres du conseil municipal qui pendant le week-end ont assuré des permanences dans la salle des fêtes. Si on a pu regretter le manque d'information du fournisseur Enedis durant cette période, la mairie est reconnaissante envers le personnel de terrain des entreprises privées qui pendant plusieurs semaines se sont escrimés à rétablir les réseaux défectueux.



JEAN-YVES COMBOT

Le 6 juillet dernier le conseil municipal et le personnel communal se sont retrouvés à la salle des fêtes pour fêter le départ à la retraite de Jean-Yves Combout. L'occasion pour Jacques Robin de rappeler en chiffres les trente-six années de carrière du secrétaire générale de la mairie de Rospez : « Tu as préparé 45 scrutins électoraux et passé autant de soirées à compter les bulletins et préparer les enveloppes pour la Préfecture ! Tu as ainsi couvert 7 élections présidentielles, 8 législatives, 8 européennes, 10 cantonales (devenues aujourd'hui départementales), 6 régionales et 6 municipales. Tu as connu trois maires et plus d'une centaine d'adjoints et de conseillers municipaux et 37 budgets, et enregistré 1270 actes d'état civil dont



586 naissances, 237 mariages et 447 décès. » Un bilan impressionnant pour cet ancien étudiant brestois.

La commune lui a souhaité bon vent pour sa retraite finistérienne avant de partager le verre de l'amitié.

DEUX NOUVEAUX EMPLOYÉS

Sandrine Trémel, secrétaire de mairie



En devenant, secrétaire à la mairie de Rospez en juin 2023 en remplacement de Jean-Yves Combout, parti à la retraite, Sandrine Trémel a retrouvé les terres de son enfance. Après vingt ans passés dans une compagnie d'assurance, en back-office (gestion des sinistres), elle a décidé d'entreprendre une licence pro des métiers de l'administration territoriale.

Diplôme en mains, elle a enchaîné les missions d'intérim dans différentes collectivités, avant de se poser pour cinq ans à la mairie de Plouaret. C'est tout naturellement en apprenant le départ de Jean-Yves qu'elle a postulé pour son

remplacement pour satisfaire son envie « d'être utile à la mairie qui [l']a vu grandir », précise-t-elle.

Le secrétariat de mairie lui convient parfaitement car les tâches sont variées : comptabilité, élaboration du budget, urbanisme, gestion du cimetière, enregistrements à l'état civil, préparation des élections, entres autres. Elle peut ainsi mettre à profit l'expérience acquise dans l'assurance en matière de contact avec le public (gestion des conflits, rigueur). Elle a une passion toute particulière pour la recherche de financement et de subventions. Elle est donc comblée avec les deux chantiers en cours de l'espace intergénérationnel et du lotissement du lieu-dit La Salle.

Sandrine est ravie d'avoir trouvé ici une très bonne ambiance et d'avoir pu établir un bon contact avec ses collègues administratifs et techniques, ainsi qu'avec les élus.

Et enfin détail qui a toute son importance, en passant de Plouaret à Rospez, elle a troqué ses 30 kilomètres quotidiens en voiture contre une jolie balade à vélo pour venir travailler... enfin quand il ne pleut pas !

Stéphane Le Pan, service technique

Depuis le mois d'août, Stéphane Le Pan a intégré les services voiries et bâtiments de la commune. Auparavant employé à Cavan où il a acquis son expérience professionnelle, il a postulé à Rospez attiré par le futur espace intergénérationnel et le nouveau matériel : « ce sont de bonnes conditions pour une nouvelle aventure ! ».

Titulaire de deux BTS l'un en production florale et surtout un autre en aménagement d'espace, le jeune quinquagénaire aime la polyvalence de son métier et apprécie « la chance de travailler dehors et de varier les tâches en fonction des besoins de la commune ou de la météo, par exemple ».

Parmi les tâches que lui et ses collègues doivent assurer : entretenir la voirie, aménager

les espaces, rechercher des alternatives au désherbage, entretenir les terrains de foot et les chemins piétonniers... et tirer le meilleur de la technique de façon logique. Le tout dans une recherche de cohérence en optimisant son temps et les moyens techniques. Il aime aussi travailler la pierre : « J'ai aussi fait pas mal de maçonnerie, de voirie, de patrimoine. J'ai même une passion pour les maçonneries anciennes, comme une reprise de mur ».

Stéphane a aussi apprécié l'accueil qu'il a reçu de ses collègues, du personnel de la mairie et des élus : « C'est avant tout un travail d'équipe. » Cette bonne ambiance lui permet de voir l'avenir avec confiance.

Les récents travaux routiers vont probablement appeler de nouveaux aménagements paysagers et « j'espère que ma formation initiale profitera à la commune. »



UN NOUVEAU LOTISSEMENT

Les travaux de construction du lotissement situé au lieu-dit La Salle devraient commencer en 2024. C'est le cabinet Nord Sud Ingénierie qui a été choisi, d'après une étude menée par la société publique locale d'aménagement de LTC, pour réaliser vingt-six maisons individuelles. Initialement, il était

prévu de construire davantage de logements, mais une étude de sol, révélant une zone humide non constructible dans une partie du terrain a obligé les architectes à revoir le projet à la baisse et a entraîné du retard.



ROUTE DE BUHULIEN

Les travaux pour réduire la vitesse des véhicules route de Buhulien sont quasiment terminés. La météo capricieuse de la fin d'année a empêché la société en charge des

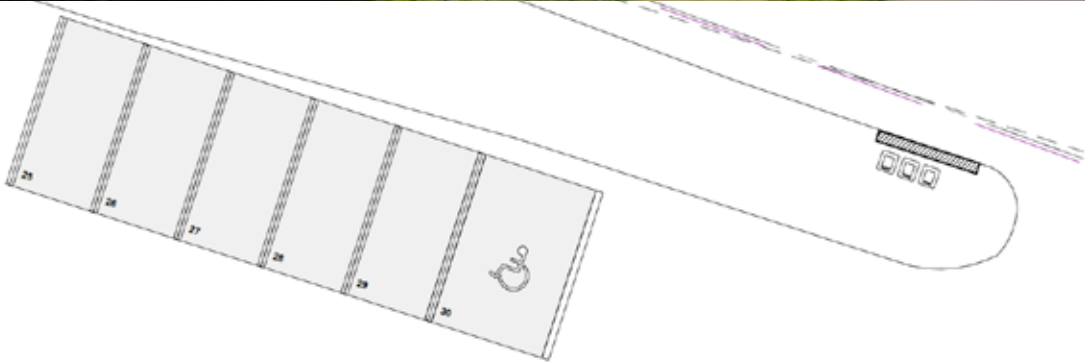
aménagements de finir les marquages en tant. Ils viennent d'être achevés début janvier.



600 m² de toiture seront recouverts de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité. Les demandes de subventions sont déposées et le projet a été validé, ce qui va permettre d'aborder la phase de consultation des entreprises. Dès la validation de la Commission d'appel d'offres, le chantier pourrait démarrer à l'été 2024.



INTERGÉNÉRATIONNEL

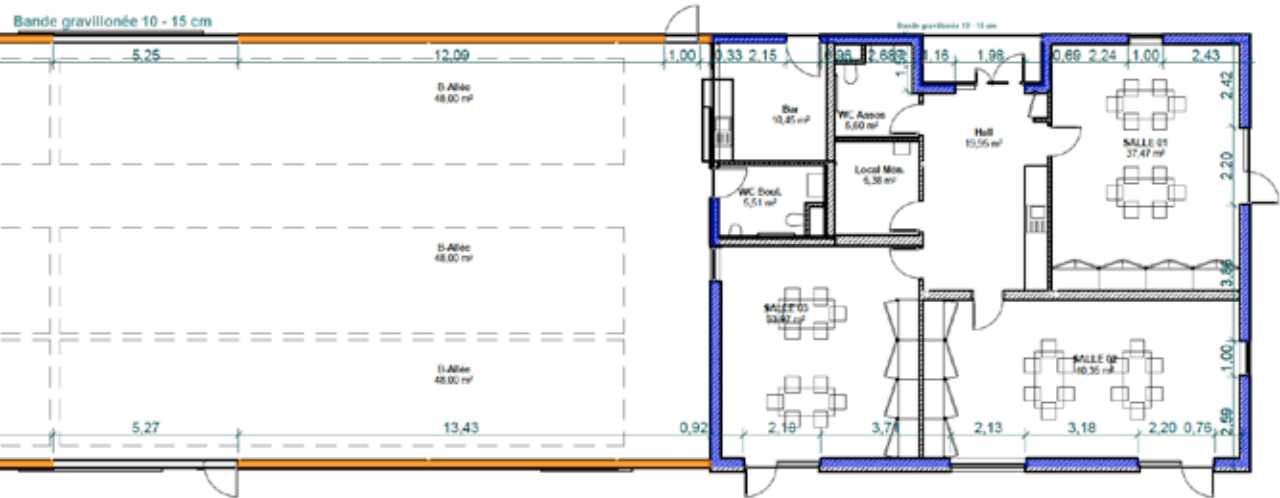


Boulodrome
433,23 m²

Maisons des Associations
149,25 m²

Accès Boulodrome

Accès Salles associations



Surbot h= 70 cm

Surbot h= 20 cm

Ech: 1:200

Ce document n'est pas un plan d'exécution.
Il devra être validé par l'entreprise, le bureau d'étude
ou de contrôle avant mise en œuvre.

B.HOUSSAIS
architecture

AVIS AUX JEUNES ROSPÉZIENS



Les jeunes rospéziens de 15 à 17 ans pourront sur inscription participer à la « Mission Argent de poche » à l'été 2024.

Guettez le site internet de la commune fin mai pour vous inscrire.

<http://www.rospez.fr>

Les inscriptions devront être reçues dans les temps pour pouvoir être honorées.

Pour le centre de loisirs de cet été (du 8 juillet au 2 août 2024), la commune recrute des animateurs BAFA, déposer votre CV et votre lettre de motivation en mairie avant le 17 février 2024.



HYPNOTHÉRAPIE

Forte de son expérience de vingt-quatre années d'infirmière psychiatrique, la Rospézienne Sonia Caroff a entrepris de se spécialiser dans l'hypnothérapie.

Après dix-huit mois de formation en hypnose ericksonienne, elle a installé son cabinet à Rospez avant de déménager à Lannion.

Dans le but d'identifier les répercussions du symptôme au niveau du corps et de tout ce qu'il peut ressentir, l'hypnose ericksonienne permet au patient d'atteindre un état modifié de conscience et d'accéder aux ressources inconscientes qui peuvent modifier ses compétences. Avec l'hypnose il y a une libération des endorphines du cerveau donc un état de bien-être. L'objectif est un changement intérieur positif.

En 2023, Sonia Caroff a enrichi ses compétences en se formant à la neurothérapie IMO c'est-à-dire l'intégration par les mouvements oculaires. Ces mouvements de l'œil vont permettre la libération de la mémoire émotionnelle et donc de soulager.

L'hypnose et l'IMO s'appliquent aux problèmes de harcèlement, aux violences conjugales, au sevrage tabagique, aux syndromes dépressifs et aux deuils, notamment à la perte d'un enfant. Les patients sont libérés de la charge émotionnelle qui reste de leur traumatisme - qu'il soit récent ou très ancien - et peuvent ainsi commencer leur résilience, donc aller mieux. En général, le patient est délivré en trois séances.

Sonia Caroff a la Certification Internationale IMO du Canada

Pratique

Sonia Caroff, hypnothérapeute et neurothérapeute

Espace Volta, 1, rue André-Marie Ampère à Lannion,

téléphone : 07 49 71 00 99,

mail : hypnose.sonia22@gmail.com.

Prise de rendez-vous sur le site perfactive.fr ou par téléphone. Tarifs selon les prestations, une partie peut être prise en charge par certaines mutuelles



ÉLAGAGE



Enedis et Orange incitent les propriétaires à respecter les distances entre leurs arbres et les lignes électriques et télécom, a fortiori en pleine période de coups de vent et de tempêtes

L'automne 2023 l'a démontré une nouvelle fois, les réseaux de distribution restent fragiles en cas de forts coups de vent, mais dans la plupart des cas les problèmes sont dus aux arbres et aux branches non élagués.

Si nous voulons moins dépendre des tempêtes, élaguons les arbres...



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Des horaires règlent les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en fonction de leur intensité sonore, comme tondeuse à gazon, pompe d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...

Pour minimiser la gêne occasionnée, les horaires suivants doivent être respectés pour la réalisation de travaux bruyants :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jour férié de 10h à 12h.

Aucun bruit (musique, aboiements, moteurs...) ne doit gêner le voisinage, quelle que soit l'heure de la journée.

Sanctions : L'article R. 1337-7 du code de la santé publique précise que le fait d'être à l'origine d'un tel trouble de voisinage est passible d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (montant maximal de 450 €). Est également prévue une peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction (article R. 1337-8). Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, une telle infraction, est puni de la même peine (article R. 1337-9). Des sanctions sont également prévues pour les personnes morales (article R. 1337-10).

STOP AUX CROTTES

Nous rappelons à tout le monde que le terrain de foot, les trottoirs et les zones communales ne sont pas des toilettes pour chiens.

Prenez vos précautions avec un sac dans la poche pour ramasser les

belles crottes de vos toutous. Quoi de plus désagréable que de jouer au foot en marchant dedans ou, pour les enfants, de courir sur l'herbe avec une multitude de déjections à éviter.



LES TRANSPORTS

Différents moyens de transports sont proposés par LTC, n'hésitez pas à les utiliser.

LES TRANSPORTS À LA DEMANDE : 02 96 05 55 55



Service à destination des personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80% ou ayant plus de 80 ans et ayant un quotient familial inférieur à 1 600 €. Les utilisateurs de fauteuils roulants peuvent être pris en charge.

Du lundi au vendredi sur tout le territoire communautaire, de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (modifications possibles pendant les vacances scolaires).

Tarifs par trajet : 3€ si quotient familial inférieur à 1200€ et 4€ entre 1201€ et 1600€ au 1^{er} Janvier 2023

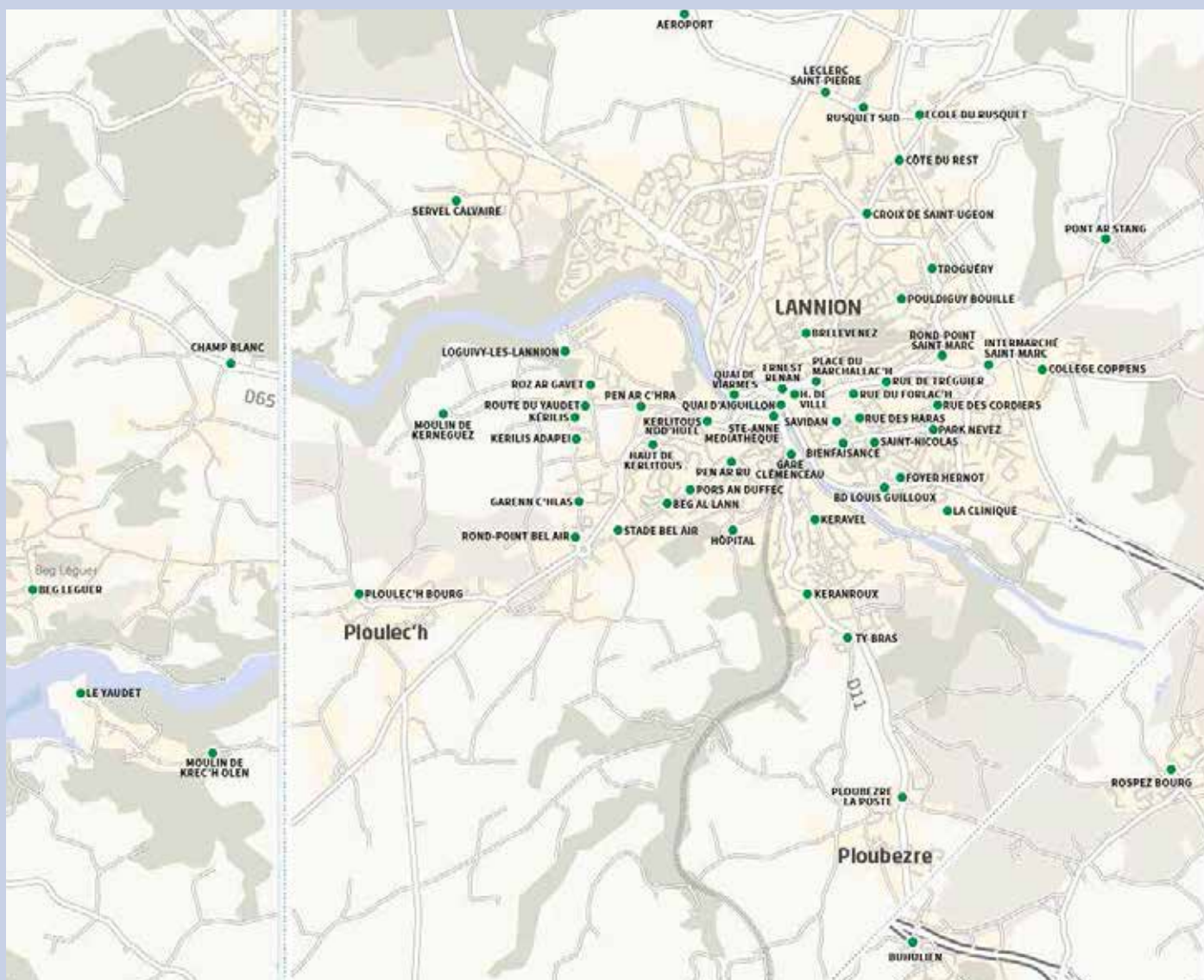


Service ouvert à tous du lundi au vendredi depuis et vers un point d'arrêt identifié sur les communes de Lannion, Ploubezre, Ploulec'h et Rospez.

Réservation au plus tard la veille avant 17h00.

Tarifs identiques aux lignes régulières du réseau Tilt.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45 (modifications possibles pendant les vacances scolaires)



LIGNE DE BUS M POUR ALLER AU MARCHÉ DE LANNION

Uniquement les jeudis, sauf jours fériés.

ROSPEZ > LANNION

Rospez Bourg	8h50
Buhulien Rond Point	9h00
Lannion Rue de Tréguier	9h05
Lannion Quai d'Aiguillon	9h10

LANNION > ROSPEZ

Lannion Quai d'Aiguillon	11h00
Lannion Rue de Tréguier	11h05
Buhulien Rond Point	11h10
Rospez Bourg	11h20

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes de 2024 en France se tiennent le **dimanche 9 juin 2024** afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen.

Les députés français du Parlement européen, comme tous ceux des autres pays membre de l'Union européenne, sont élus au scrutin proportionnel plurinominal (les sièges sont attribués à chaque liste en proportion du nombre de voix que chacune a recueillies).

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou «eurodéputés» - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

Il n'y a pas de second tour.

DÉCHETS VÉGÉTAUX ET BIODÉCHETS

Le tri des biodéchets se déploie progressivement.

Au 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire pour toutes et tous, en application de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020. Lannion-Trégor Communauté, collectivité compétente en matière de gestion des déchets ménagers, va proposer des solutions de tri à ses habitants.

Le compostage individuel

Les habitants disposant d'un jardin peuvent commander auprès de LTC, des composteurs individuels à prix réduit, d'une contenance de 400 litres (30€ pour une première acquisition d'un composteur).

Ceux disposant déjà de composteurs, ont simplement à continuer !

Il est également possible de fabriquer son propre composteur ou d'opter, dans les petits espaces, pour la technique du lombri-compostage.

A NOTER : Les composteurs de 400 litres sont suffisants pour répondre au besoin d'un foyer de 1 à 4 personnes.

Pour les familles de 5 personnes et plus, il est recommandé d'utiliser un composteur d'un volume de 600 litres. Si vous êtes dans cette situation, veuillez prendre directement contact avec la plateforme info-usagers au 02.96.05.55.55, pour réserver votre composteur de 600 litres.



Cette pratique, jugée polluante pour l'environnement et toxique pour la santé, est interdite tout au long de l'année.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 euros (infraction pénale constitutive d'une contravention de 3^{ème} classe).

Si vous avez des déchets verts, vous devez les apporter à l'objèterie du Trégor à Buhulien et en aucun cas vous ne devez les déposer dans les chemins communaux.



Le brûlage des déchets verts est interdit

La réglementation ne permet plus aux particuliers de procéder au brûlage des déchets.

LA COMMUNE

ENFANCE ET JEUNESSE



LE RELAIS PETITE ENFANCE

FUTURS ET JEUNES PARENTS

Le RPE a pour mission d'informer et d'accompagner les familles dans la recherche d'un mode de garde adapté à leur situation. Il apporte de l'aide dans la relation entre les parents employeurs et les professionnels de la petite enfance.

Infos RPE

Contact : Kristell Marie
Tel: 06 77 38 49 67
Mail: rpe.lannion@lannion-tregor.com

Ce service, géré par Lannion-Trégor Communauté, organise des espaces de jeu pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte, dans la salle annexe de la salle des fêtes de Rospez, les mardis matins des semaines impaires (sauf pendant les vacances scolaires).

mardi semaines impaires de 9h30 à 11h30
salle annexe de la salle des fêtes

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le centre de loisirs a ouvert ses portes pour les vacances scolaires de la Toussaint du 23 au 27 octobre. Un peu moins d'une trentaine d'enfants venaient pour la journée faire des activités manuelles ou sportives en lien avec la saison de l'automne et Halloween. Pour certaines activités les enfants étaient séparés en deux tranches d'âges afin de s'adapter à leur développement. Le dernier jour d'ouverture, les enfants et animatrices se sont déguisés pour fêter Halloween.

Depuis septembre, Justine ayant demandé une disponibilité, Soizig la remplace au poste de directrice.

Pour le centre de loisirs de cet été (du 8 juillet au 2 août 2024), la commune recrute des animateurs BAFA, déposer votre CV et votre lettre de motivation en mairie avant le 17 février 2024.



Infos ALSH

Horaires

Journée de 9h30 à 17h30

Garderie

Matin de 7h30 à 9h30
Soir de 17h30 à 18h30

L'inscription au centre de loisirs se fait sur "monespacefamille.fr" pour les familles ayant un compte.

Les dates à retenir

Hiver 2024	du 26 au 1 ^{er} mars
Printemps 2024	du 22 au 26 avril
Été 2024	du 8 juillet au 2 août

Période scolaire	les mercredis
------------------	---------------

Toutes les informations complémentaires sur le site de la mairie: www.rospez.fr



L'école accueille plus de 141 élèves répartis sur six classes de la toute petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Pour effectuer l'inscription scolaire d'un enfant, se présenter à la Mairie. Ensuite une visite de l'école sera proposée.

Tous au jardin

Les classes de petite, moyenne et grande sections cultivent leur potager depuis plusieurs années, au sein de l'école. Ils sont aidés dans cette tâche par Patrice de l'association WarDro An Natur qui intervient deux à trois fois par an. Cela est rendu possible aussi grâce au financement de l'Amicale laïque.

Au mois de septembre, les enfants ont récolté les pommes de terre plantées au printemps et cueilli les dernières courgettes.

Les élèves de petite section ont ainsi pu confectionner une soupe à la courgette et aux pommes de terre. Le plus difficile a sans doute été l'épluchage des légumes ! Pour la collation du matin, les enfants de maternelle ont dégusté avec plaisir ce potage « fait maison ».

Le 5 octobre, Patrice est venu aider les enfants à préparer le jardin pour l'hiver. Les plus grands ont commencé par le nettoyer et les plus petits ont semé des engrais verts. Les choux et les betteraves sont restés en terre.



Rencontre avec les membres du Club des trois clochers

L'ensemble de l'école Edouard-Luby travaille cette année sur le thème du « Voyage à travers le temps ». Dans le cadre de ce projet, les enseignantes de l'école ont pris contact avec les membres du bureau du Club des trois clochers pour leur proposer de partager des jeux de société intergénérationnels avec les élèves. Aussi, chaque vendredi en fin de matinée, une personne du club vient à l'école maternelle pour jouer.

L'après-midi du mardi 14 novembre, les enfants de moyenne et grande sections se sont rendus à la salle des fêtes pour proposer des jeux de sociétés avec les personnes présentes. Après quelques moments d'hésitation, plusieurs personnes se sont lancées et ont partagé une partie de jeux avec les enfants. Les élèves des deux classes ont apprécié ce moment, comme les séances du vendredi matin. Tous les volontaires sont les bienvenus !



Cinéma « Les Baladins » à Lannion

Les élèves de maternelle participent au programme Cinécole. Cela permet aux enfants d'assister à trois projections de films d'animation au cours de l'année, une par trimestre. Pour cette première séance, ils ont pu voir six films de deux réalisatrices sud-coréennes. Pour certains élèves, il s'agissait de leur première séance de cinéma et de leur premier transport en car. Ces séances leur permettent de devenir des spectateurs attentifs et critiques. Pour cette première séance, les enfants ont beaucoup aimé l'univers poétique, la solidarité, la tolérance entre les personnages de ces films.

Projet « Voyage dans le temps »

Cette année, tous les élèves vont voyager dans le temps. La classe de CP/CE1 a commencé un travail sur le patrimoine local et la vie d'autrefois. Pour ce faire, ils ont profité de l'intervention de Soizig de l'association Ti ar Vro. Le thème de la première séance était le château de Tonquédec, sa topographie et son histoire. Les élèves, très enthousiastes, ont pu lire une carte, faire le plan du château...



Electricité

Les élèves de GS-CP et CE1 ont commencé un travail sur l'électricité en



identifiant les objets électriques et les dangers. Ensuite, ils ont cherché comment faire briller une ampoule. D'autres montages sont prévus. L'objectif final est de réaliser un jeu.

La Grande Lessive

Chaque classe a travaillé sur le thème « Avec ou sans eau ? ». Le 19 octobre, c'était la grande lessive ! Les enfants ont accroché leurs dessins dehors.

Toutes les œuvres étaient différentes... Les parents et les passants ont pu les admirer toute la journée. Prochaine édition prévue en mars 2024



Fête de la Science

Vendredi 06 octobre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de mesdames Maillot et Le Vaillant, ont participé à l'édition 2023 du village des sciences. Ils ont ainsi pu prendre part à divers ateliers proposés par l'IUT de Lannion (jeux et algorithmes et la chimie dans tous ses états), la Cité des Télécoms (programmation d'un robot) ou encore Canopé 22 (qui a mis à disposition des tablettes pour un jeu de piste intitulé « sport et sciences »). Les élèves ont aussi découvert les nombreux stands et activités, s'émerveillant du génie des inventions ou de la magie des hologrammes et de la 3D.



Élections des délégués

Beaucoup de volontaires en classe de CM1-CM2 pour se présenter à l'élection des délégués, avec à la clé des affiches électorales à réaliser et des discours à prononcer devant la classe. Il faut beaucoup de courage et malgré la déception des candidats qui n'ont pas été élus, l'exercice était remarquable. Bravo à tous.



Infos école publique

Vacances d'hiver

Vacances de printemps

Vacances d'été

Horaires

Ouverture de l'école

Garderie

Fin des cours vendredi 23 février, reprise le lundi 11 mars

Fin des cours vendredi 19 avril, reprise le lundi 6 mai

Fin des cours vendredi 5 juillet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h40-12h10 / 13h50-16h20
matin : 8h30 après-midi : 13h40

matin : 7h30 - 8h30 soir : 16h20-18h30

Matinée sportive et pastorale

Le mardi 26 septembre, l'école toute entière a vécu une célébration « en plein air » avec Caroline, le Père Mickaël et Anne.



Ensuite, les enfants des cinq classes ont été mélangés et répartis en cinq équipes, pour vivre des ateliers sportifs :

un « memory » des animaux, un relais, et d'autres jeux encore plus amusants. Un cri de guerre avant de démarrer et c'est parti !



SAINTE-MARIE

Halloween

Le 20 octobre, les enfants déguisés pour l'occasion se sont promenés d'une classe à l'autre et ont participé à cinq ateliers :

Atelier chorale au son de la guitare de la sorcière Cathy.

Atelier gourmand auprès de la sorcière Aline pour une confection de diaboliques sucettes au chocolat, miam !

Atelier sportif mené par dame Morgane, notre vampire en chef : relais-memory aux couleurs d'Halloween.

Atelier anglais avec la sorcière Isabelle qui a fait précéder ses séances de « vocabulaire » de petits défilés déguisé en musique.

Atelier bricolage avec la chauve-souris Aude et la création de petits pantins « hibou-sorcier ».



Infos école privée

Vacances d'hiver

Vacances de printemps

Vacances d'été

Horaires

Ouverture de l'école

Garderie

Fin des cours vendredi 23 février, reprise le lundi 11 mars

Fin des cours vendredi 19 avril, reprise le lundi 6 mai

Fin des cours vendredi 5 juillet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h45-12h / 13h30-16h30

matin : 8h35

après-midi : 13h20

matin : 7h30 - 8h35

soir : 16h40-18h30

LES COMMERÇANTS



REPRISE DU PETIT MIDI



Le restaurant de la route de Tréguier, Au P'tit Midi, a rouvert ses portes le lundi 24 juillet 2023. Son nouveau propriétaire, Sylvain Hillion, titulaire d'un diplôme de boucher-charcutier-traiteur cuisine et sa compagne Morgane Lariven assure le service. Le restaurant a été réaménagé avec une décoration à l'ancienne. D'une capacité de 70 couverts, plus 20 en terrasse, le restaurant propose, entre autres, un menu ouvrier à 14,90 euros tout compris. Le week-end, le couple assurera un service de traiteur événementiel.

Infos pratiques

Ouvert tous les midis, du lundi au vendredi.

Téléphone : 09 77 56 87 63 ou 06 37 25 21 12

Adresse : 175, route de Tréguier,
22300 Rospez

REPRISE DE FABIE PIZZA

Après d'autres vies professionnelles, comme la création d'aires de jeux, Pierre Dubourg a décidé de se lancer dans une entreprise en reprenant la société Fabbie Pizza, qui devient Emmy Pizza, du nom de sa fille. Donc depuis le 1^{er} novembre, Pierre, en compagnie de sa sœur Léonie, installe son camion tous les jeudis sur la place de la mairie, pour le plaisir des gourmands rospéziens.

Comme il est diplômé d'un CAP de pâtisserie et d'un BEP de boulangerie, il a toutes les compétences pour travailler dans une cuisine. C'est dans son labo rospézien qu'il prépare ses pâtes et les garnitures de ses pizzas et affirme n'utiliser que des produits frais et locaux. En plus de sa présence sur la place de la Mairie, Pierre Dubourg peut assurer un service pour une soirée d'anniversaire, un retour de noces ou autres fêtes. Il peut aussi participer à des opérations pour des écoles ou des associations.

Au menu d'Emmy Pizza : les recettes classiques (regina, napolitaine, trois ou quatre fromages...) mais aussi des pizzas plus inventives, comme par exemple cet hiver une version tartiflette faite avec du vrai reblochon ! Le pizzaiolo propose aussi des hachis Parmentier ou des lasagnes bolognaises ou au saumon.



Infos pratiques

les jeudis de 17h à 20h

Adresse : place de la mairie,

Paiement par chèque ou en espèces (cartes de paiement non acceptées)

Téléphone : 07 86 22 83 96

Site: <http://fabiepizza.jimdo.com/>

Facebook : FABIE PIZZA

LES SALINES



Monsieur et madame Fantino vous accueillent dans leur établissement et vous proposent, outre le bar-tabac et l'épicerie, des jeux de la Française des Jeux, des journaux, du pain (dépôt), des bouteilles de gaz, un point vert du Crédit Agricole, un dépôt pressing, un relais-Colis et le paiement au Trésor public.

Infos pratiques

Téléphone : 02 96 48 10 70

Mail : les-salines22@orange.fr

Ouvert 7 jours sur 7 de 6h30 à 13 h et de 15h à 19h30.

Fermé les mercredis et dimanches après-midi

LE RELAIS DE LA PLACE

Le Relais de la Place met ses trois salles à disposition de la clientèle, dont une de 200 couverts, 70 places pour le restaurant. Le chef propose un menu ouvrier, du lundi au vendredi midi, et sa cuisine traditionnelle, dans une formule à la carte.

Il est aussi possible de déguster, le premier jeudi du mois, un couscous, sur place ou à emporter.

Infos pratiques

Téléphone : 02 96 38 07 16

Adresse : 2, place du Centre, 22300 Rospez

Le Relais de la Place est ouvert toute l'année.

Formule : en semaine 8 à 14 €, les week-ends 15 à 26 €.



LA FORGE

Infos pratiques

Ouvert les lundis, mardis, et jeudis de 8h à 20h.

Les vendredis de 8h à minuit.

Les samedis et dimanches de 8h à 1h du matin.

Téléphone : 02 96 38 01 72

Adresse : 73, route de Lanmérin,
22300 Rospez



FABIE PIZZA



Infos pratiques

Le jeudi de 17h00 à 20h00

Téléphone : 07 86 22 83 96

Adresse : Place de la mairie,
22300 Rospez

Voir article page 23

LA VILLE BLANCHE



La Ville Blanche est une étape gastronomique aux portes de Lannion.

Cadre chic, ambiance "douceur et sérénité", cuisine naturelle, créative et respectueuse de produits certifiée depuis 2009 par le titre de Maître Restaurateur.

A la fin du repas, une visite s'impose au jardin des herbes aromatiques et pourquoi pas une rencontre avec le chef !

Infos pratiques

Téléphone : 02 96 37 04 28

Adresse : La Ville Blanche, 22300 Rospez

Site internet : la-ville-blanche.com

Midi : mercredi / jeudi / vendredi / samedi / dimanche (12h/13h30)

Soir : mercredi / jeudi / vendredi / samedi (19h30/21h30)

PETIT MARCHÉ



Croc'Q la crêpe

Vente de crêpes et galettes les vendredis.

Il est fortement recommandé de commander avant.

La boucherie charcuterie **Unvoas** est présente tous les vendredis matins ainsi que le mardi matin et vous propose des plats préparés et de la charcuterie.

Il est aussi possible de passer commande avant.

Ô potager du Guindy, de Quemperven vient proposer ses légumes produits localement les vendredis matins et mardi le printemps et l'été.

Infos pratiques

vendredi de 9h à 12h

mardi matin de 9h à 12h en plus pour la boucherie

Téléphone boucherie : 02 96 35 86 06

Téléphone crêpier : 06 45 23 59 06

Téléphone Ô potager du Guindy : 06 76 26 80 84

PASSION COIFFURE

Geneviève vous accueille et prend le temps de vous écouter et de vous conseiller pour un résultat optimal dans une ambiance de détente avec des produits sans ammoniaque et toute une gamme de soins pour la beauté de vos cheveux.

Infos pratiques

Les mardis, mercredis, vendredis de 9h à 18h et les samedis de 9h à 16h en continu et uniquement sur rendez-vous.

Téléphone : 02 96 38 07 99

Adresse : 14, route de Lanmérin, 22300 Rospez



LES ASSOCIATIONS



Ces pages sont réservées aux associations, nous remercions celles qui nous ont envoyé leurs textes et photos. Nous donnons rendez-vous l'année prochaine à celles qui n'ont pas répondu à nos sollicitations.

L'AMICALE CYCLO ROSPEZ

L'année 2023 restera marquée par la disparition, le 25 juin, de Jo Even, notre regretté président-fondateur de l'ACR Rospez. Jo n'était pas seulement un excellent musicien, il était aussi un sportif accompli et notamment un passionné de vélo. Et naturellement, en 1977, il participa à la création de l'ACR avec quelques cyclistes rospéziens du club cyclo de Lannion (Pierrot Rannou, Albert Corvez, Robert Petibon, François Hamon, Yvon Le Flem et le regretté Jean Cabon). Jo a été le président de l'ACR de 1977 à 1984.

Un vibrant hommage lui a été rendu à la fin de l'été au cimetière de Rospez en présence de son fils Gilles et de ses enfants, ses premiers compagnons de route et les membres du bureau.

En 2023, le calendrier des manifestations s'est enrichi avec l'organisation de deux brevets (200 et 300 km) dans le cadre de la préparation du Paris-Brest-Paris, ainsi qu'une

nouvelle concentration, le Tro Bro Dreger, qui n'emprunte que des petites routes du Trégor. Courses auxquelles s'ajoutent, bien sûr, les traditionnelles manifestations, telle que la Rospézienne et la coupe du Président qui ont été maintenues.

Les cyclos de l'ACR ont également participé à de nombreuses concentrations caritatives organisées par les clubs voisins : Cavan, la Pierre Le Bigaut-Muco à Callac, la André-Paugam à Ploubezre, la Lou-Anne à Pleumeur-Bodou...

Quatre membres de l'ACR ont participé au Paris-Brest-Paris: Benoît Le Roux, Jean-Pierre Lopez, Pierre-Hubert Ollivier et Bruno Deramoudt. Un grand bravo à eux pour cet exploit.

Il faut noter que la 30^e édition de la Rospézienne a été une belle réussite, ce qui a permis de remettre un chèque de 1500 euros à notre partenaire l'Adapei-Nouvelles de Tréguier.



L'école de cyclisme fonctionne de manière très satisfaisante grâce à l'investissement de nombreux parents le samedi après-midi de 14 h à 16 heures.

Au niveau sportif, il faut noter le bon comportement des jeunes licenciés de l'école sur les épreuves du challenge « Penn-Ar-Bed ».

Au titre de la convivialité, l'ACR a organisé son traditionnel pique-nique à la fin juin et l'après-midi s'est terminée par un concours de boules.

Autres rendez-vous incontournables de l'année, organisées par Louis Berthou, les deux sorties à la journée, l'une au printemps et l'autre à l'automne, ont permis à une trentaine d'amateurs du mercredi de se retrouver autour d'une bonne table pour reprendre des forces et passer un bon moment de convivialité, à renouveler !

2023 a marqué aussi un retour à la normale au sein de l'association après les deux années de Covid, ce que n'a pas manqué de souligner le président Michel Plusquellec lors de l'assemblée générale du 25 novembre. Les effectifs sont repartis à la hausse avec 192 adultes et 40 enfants.

Bien évidemment, les activités 2023 seront reconduites en 2024. Et tout ceci ne peut se faire que grâce à la bonne volonté et à la disponibilité des membres du bureau. La porte de l'ACR est grande ouverte à tous ceux qui veulent faire du vélo.

Le bureau de l'ACR souhaite à tous les Rospéziens et Rospéziennes une excellente année 2024, tant sur le plan sportif que personnel et professionnel.

Bloavez madderc'h tout.

Infos cyclo

Contact: Jean-Claude Le Morvan
Tel: 02 96 38 00 57
Mail: ac.rospez@gmail.com
Site: <http://acrospez.fr>

dimanche, départs de 8h à 9h
les jours fériés départs à 8h30 ou 9h
en semaine, départs à 9h
cotisation : 20 €

CLUB SPORTIF ROSPÉZIEN

La saison 2022/2023 a été historique pour les seniors.

L'équipe B a fait une saison exceptionnelle et est montée en division supérieure en D2 de district. Durant la saison elle n'a pas perdu de matches (18 victoires) et a fait 4 nuls.

L'équipe A a été à la bataille pour la montée mais n'a pas réussi à accéder à la première place synonyme de montée. Elle finit la saison à la deuxième place, place qui en début de saison n'était même pas envisagée.

Le CS Rospez a bien débuté sa saison avec d'excellents classements pour ses équipes seniors.

Les équipes A et B sont dans le groupe de tête. En coupe de Bretagne l'équipe A a éliminé la JS Cavan (R2), l'une en D1 et l'autre en D2.

Le CS Rospez compte presque deux cent licenciés d'u6 à vétérans en passant par les dirigeants avec une moyenne d'âge de 16 ans. Le club de foot est donc très orienté vers les jeunes.

Nous avons trois équipes de jeunes en entente avec le FC Lannion u18, u17 et u15 avec 40 jeunes licenciés de Rospez. Il faut noter l'excellent début de saison des u18 qui rivalisent avec Ploumagoar et Paimpol.



L'école de foot fonctionne à plein avec des groupes importants en u12-u13 et u10-u11. Les séances d'entraînement s'enchaînent tous les jours de la semaine et les matches le week-end.

Des inscriptions sont toujours possibles dans certaines catégories.

Les supporters et anciens joueurs peuvent cocher la date du 29 juin pour venir fêter les 60 ans du Club.

N'oublions pas le 9 mai avec le traditionnel tournoi des jeunes du jeudi de l'ascension.

N'hésitez à venir supporter toutes ces équipes le samedi et le dimanche.

Nous recherchons des bénévoles pour le suivi des équipes le week-end.

Infos foot

Présidents : Arnaud Buzulier et Eugène Thoraval
Tel: 06 81 01 50 26
Mail: cs.rospez22@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/csrospez>

lundi de 18h45 à 20h15
mercredi de 17h à 20h15
samedi de 10h30 à 17h15
cotisation :

mardi de 18h à 21h
vendredi de 17h30 à 21h
dimanche de 13h à 17h.
55 € pour moins de 20 ans,
75 € pour les plus de 20 ans.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise différents événements tout au long de l'année comme la saint-valentin et le pardon de Rospez.

Le pardon de Rospez aura lieu début septembre 2024

Infos comité des fêtes

Mail: comitedesfetesderospez@gmail.com

AMICALE DES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'amicale des amis de l'école publique organisera son 33e Rallye touristique le samedi 25 mai 2024, toute la journée, départ et retour à la Mairie de Rospez.

Les participants pourront pique-niquer à midi et le soir se

tiendra l'assemblée générale qui sera suivie d'un repas en commun servi dans la salle annexe.

Tarifs : adhésion et repas du soir (environ 16 €) variable en fonction de l'organisation de la journée.

Infos Amicale des amis de l'école publique

Présidents : Yves Pichodou
Mail: yves.pichodou@wanadoo.fr

BASKET ROSPEZ

L'association propose aux adultes et aux plus jeunes de pratiquer le basket dans la salle des sports de la commune. Plein d'enthousiasme et animé par le besoin de "se faire plaisir" en faisant un sport, Guillaume Folcher appelle des volontaires à venir le rejoindre pour faire grandir cette toute jeune association qui compte déjà une douzaine d'adultes et sept enfants et adolescents.



Infos basket

Président : Guillaume Folcher
Tél. : 06 17 24 38 20.

jeudi de 20 heures à 22 heures pour les adultes
vendredi de 17h30 à 18h45 pour les enfants

LES AS DU VOLANT



Pour sa 17^e année, les As du Volant proposent la pratique du badminton en loisir. Le club est basé sur le fairplay et la convivialité. Les séances ont lieu deux fois par semaine : le lundi et le mercredi de 20h00 à 22h00 à la salle des sports.

Les débutants sont les bienvenus et les plus confirmés se font un plaisir de montrer les gestes et techniques qui permettent de progresser rapidement. Les inscriptions sont possibles à tout moment. N'hésitez pas à venir faire un essai. Des tournois amicaux sont régulièrement proposés

avec d'autres clubs des communes voisines (rencontre avec Trébeurden le 27 novembre dernier sur la photo) ; l'objectif étant avant tout de passer un bon moment.

La cotisation annuelle est de 25 € et à demi-tarif pour les arrivées après le 31 mars. Les volants sont fournis par le club. L'association est ouverte aux Rospéziens comme aux non-Rospéziens. Les séances se déroulent tout au long de l'année même pendant les vacances scolaires !

Bloavez mad 2024



Infos badminton

Président: Julien Letourneur
Tel: 06 63 51 72 68
Mail: asduvolant.rospez@gmail.com
Page Facebook : <https://www.facebook.com/LesAsDuVolantDeRospez>

lundi de 20h à 22h
mercredi de 20h à 22h
cotisation annuelle: 25 €

GYM ROSPEZ

C'est sous un soleil généreux de septembre que les cours de Gym Rospez ont repris à la salle des fêtes avec ses 145 membres et ses 48 nouveaux adhérents.

La plupart des adhérents viennent de Rospez et des communes voisines.

Se poursuivent avec enthousiasme les cours du mardi de Pilates, de renforcement musculaire ainsi que ceux du mercredi : gym douce et stretching dispensés par Stéphanie notre fidèle animatrice.

Formidable succès du nouveau cours de Pilates (méthode de renforcement des muscles profonds) assuré par notre coach Nataly le jeudi à 18 h30 qui affiche complet, suivi du cours de cardio-renforcement musculaire.

Comme les années passées, celle-ci sera l'occasion de se retrouver autour de rencontres festives et conviviales : le repas crêpes est prévu le mercredi 14 février.



Enfin pour clôturer la saison sportive l'auberge espagnole se tiendra le mercredi 29 mai.

Infos gym

Présidente : Michèle Urvoas
Tel : 02 96 38 05 31
Site: <https://sites.google.com/site/gymrospez/>
Mail : gymrospez22@gmail.com

mardi	9h30 - 11h30	pilates puis gym entretien
mercredi	9h30 - 11h30	gym douce puis stretching
jeudi	18h30 - 20h30	pilates puis cardio gym
cotisation : 80€ pour un cours (90 € pour le Pilates), deux cours 140 € et trois cours 160 €.		

CLUB AÉROMODÉLISTE DU TRÉGOR



Le club d'aéromodélisme du Trégor (CAT22) est une association qui permet l'apprentissage et la pratique du modèle réduit. Les membres du club se réunissent le dimanche après-midi dans la salle des sports de Rospez de 14h à 18 heures pour faire évoluer des avions et des hélicoptères de moins de 250 grammes.

Les amateurs se retrouvent aussi au sommet du Menez Bré les lundi, mercredi et jeudi après-midi ainsi que le samedi toute la journée, pour cette fois-ci faire voler des machines plus grosses allant de 90 centimètres à plus de 3 mètres d'envergure (avions, hélicoptères, planeurs).

Les membres du bureau du CAT22 sont joignables par mail et peuvent répondre aux éventuelles questions sur leur passion.



Infos aéromodélisme

Contact :
cat22.contact@gmail.com

dimanche à la salle des sports 14h-18h

RANDO ROSPEZ



« Chaussures aux pieds, Bâtons en main, Ils s'en vont sur les chemins... »

Le lundi matin et le mercredi après-midi, les marcheurs de Rando Rospez se retrouvent pour des balades de 8 à 12 km sur les chemins du Trégor et des environs.

Au cours de l'année 2023, des sorties à la journée (Beffou, Pluzunet), avec pique-nique ; un week-end à Saint-Malo ; une semaine à Bassignac dans le Cantal ; ainsi qu'une sortie familiale à Lizio dans le Morbihan, ont permis aux 56 adhérents de pousser un peu plus loin (entendez par là marcher plus de kilomètres) le plaisir de randonner en groupe.

Tout cela se passe sans esprit de compétition : les premiers



attendent toujours celles et ceux qui ont un peu plus de difficultés dans les côtes, voire sur le plat, et leur laissent le temps de reprendre leur souffle.

Le programme pour 2024

Deux jours à Merdrignac en avril, hébergement au Val de Landrouet, pour découvrir la région de Muel et Médréac, deux circuits de 20 km et 16 km sont programmés.

Une semaine en septembre au VVF de La Bussière pour des randonnées dans le Parc national de la Brenne, accompagnées par un guide qui saura faire partager l'amour qu'il a pour sa région.

Il y aura aussi une journée familiale et des journées rando/pique-nique, mais les dates et lieux sont encore à définir.

Ceux qui veulent rejoindre Rando Rospez pour pratiquer un sport accessible à tout le monde sont les bienvenus et peuvent venir faire un essai. Départs le lundi à 9h30 et le mercredi à 13h30, devant la mairie de Rospez.

Infos rando

Présidente: Suzanne Goaziou
Tel: 06 45 31 97 25
Mail: randorospez@gmail.com
Site: <http://randorospez.free.fr>

lundi de 9h30 à 11h30
mercredi de 13h30 à 17h30.
cotisation : 38 €

AMICALE LAÏQUE



Infos amicale

Présidente: Ludivine L'Anthoën
Tel: 06 16 04 16 86
Mail: amicalederospez@gmail.com
Facebook: Amicale Laïque de Rospez

L'amicale laïque propose des événements et ventes dont les bénéfices financent les projets scolaires et les équipements de l'école Edouard-Luby. En 2023, l'amicale a proposé entre autres des repas à emporter, des loteries pour gagner des galettes des rois ou des chocolats, et la traditionnelle kermesse de l'école en juin autour de stands tenus par les bénévoles.

Depuis la rentrée de septembre, vente de saucissons, goûter d'Halloween, ronde des gâteaux, ventes de sapins et de chocolats de Noël ont satisfait petits et grands.

Plusieurs événements et partenariats sont prévus jusqu'à l'été, le carnaval aura lieu le 17 mars et la kermesse les 15 et 16 juin. N'hésitez pas à contacter l'amicale dès à présent pour vos dons de lots ou sponsors pour cette kermesse.

Ceux qui souhaitent s'investir dans la vie associative de la commune sont les bienvenus dans l'équipe qui embellit la scolarité des enfants.



Nettoyage du sentier de randonnée

La section en bordure du ruisseau a été nettoyée deux fois dans l'année. A signaler que la récente tempête a occasionné de nombreuses chutes d'arbres. La remise en état nécessite un gros investissement humain et mécanique : le sentier étant à de nombreuses reprises totalement obstrué. Affaire à suivre ...

Toponymie et microtoponymie

Ces deux activités reposent, d'une part, sur la traduction des noms de villages, d'autre part sur la traduction des noms des champs tels qu'ils figurent dans le premier cadastre communal (1828). L'avance des travaux souffre de la difficulté à trouver la traduction d'un grand nombre de toponyms du fait que les noms ont été transcrits par des aides pas nécessairement locuteurs et encore moins lettrés en breton.

Randonnée chantée et commentée

La randonnée bisannuelle a eu lieu sur le circuit nord de la commune. Cinquante personnes y ont participé. A signaler une première : la visite de Nabaster, une ancienne ferme dont on retrouve la présence dans les archives dès 1528. Remerciements aux propriétaires qui nous ont fort aimablement reçus.

Publication d'un article

Signée Alain Sonneck / Ros'pered « L'histoire au travers d'un vitrail » (N.B : de l'église de Rospez) paraîtra dans le bulletin 2023 de l'Association pour la recherche et la sauvegarde des sites archéologiques du Trégor (Arssat).

Elaboration d'un panneau bilingue breton-français sur l'église paroissiale

L'idée est de poursuivre la série de panneaux pédagogiques inaugurée à Goaspez, puis place de la Mairie et enfin Chapelle de La Ville Blanche... Installation prévue au 1^{er} trimestre 2022. Le texte a été rédigé par Alain Sonneck, traduit par Janig Stephens, et mis en page par Michel Maligot avec l'aide des autres membres de l'équipe.

Exposition : les vingt ans de Rospered

En juin 2023, l'association a fêté ses 20 ans dans la salle municipale en exposant tous ses travaux en cartographie et textes depuis 2003. Malgré la qualité de l'exposition l'affluence est restée discrète ...

Réhabilitation d'un « Poilu »

L'association est intervenue auprès de la mairie pour que le nom de Albert Bonniec 1914, première victime rospézienne de la Première guerre mondiale figure sur le monument aux Morts. Justice a été rendue à ce « Poilu » oublié de l'Histoire... Serge Conanec a rappelé sa biographie lors de la cérémonie du 11-Novembre.

L'association enregistre la démission du secrétaire de l'association

Infos patrimoine

Président : Alain Sinelnikow
Tel: 02 96 38 09 86
Site : <https://sites.google.com/site/rospered/>

Lieu de réunion : Salle Annexe les vendredis matin

D'UN VITRAIL À UN MAIRE

Cent ans après une première restauration, la municipalité va faire réparer le grand vitrail du transept nord. Il est intéressant en ce qu'il nous relie à l'histoire locale. Le médaillon du bas représente saint Vincent de Paul, patron de Vincent Le Montréer, qui a offert le vitrail. Au-dessus, saint Yves est le patron d'Yves Le Montréer, membre du bureau de fabrique lors de la construction. En haut, saint Fiacre, patron des jardiniers, rappelle que le maire était Fiacre Le Caër, membre de droit du bureau de fabrique de l'église. Yves et Fiacre avaient chacun leur place dans une des 12 stalles du chœur, réservées aux 12 membres de la fabrique.

Fiacre Le Caër est celui qui a exercé le plus long mandat de maire : 29 ans, de mars 1851 à février 1880. Après lui viennent Jean-Claude Lagadec (26 ans), Louis Queffeuilou (25 ans) et Louis Bodiou (22 ans). Sa famille est originaire de Pommerit-Jaudy, où l'on peut faire remonter son arbre généalogique jusqu'au tout début du XVII^e siècle. Le nom y est très souvent écrit Cazre, Caezre, parfois en parallèle avec Caer. Le breton ne marquant pas les accents, le son « è » est noté par « ez ».

Très nombreuse à Pommerit, si la famille a fait souche à Rospez, c'est que le grand-père, Charles Le Caër, y a épousé en 1769 Marie Queffeuilou. A Pommerit, la famille était qualifiée d'honorable ; son oncle, Jean-Marie Le Caër, notaire, en a été maire et s'est noyé dans le Jaudy en 1815. Fiacre était propriétaire de Kernon à son décès le 9 octobre 1895. Il avait épousé Anne Nicolas en 1839 et ils ont eu 8 enfants. Le premier garçon est décédé célibataire à 23 ans, les 3 enfants suivants sont morts en bas âge ; 3 filles ont suivi et le dernier garçon, Auguste Le Caër, a épousé Marie-Françoise Perrot en 1878. Outre les familles Perrot et Daniel, qui nous ont donné chacune un maire, les Le Caër sont apparentés aux Bérézay, aux Lamour.

Fiacre est resté membre du conseil de fabrique longtemps après son mandat de maire, son nom figurant encore sur les listes en 1892. Il en était président en 1886, comme le montre le cartouche au-dessus de la porte du presbytère, transformé maintenant en logements. C'est sous son mandat, en janvier 1875, qu'a été acheté le champ « Parc dreg an ty Glas » en prévision de la construction d'un presbytère et d'une école ; l'argent provenait du remboursement de la « taxe des



mobilisés » que la commune avait versée pour l'équipement de ces troupes lors de la guerre de 1870.

Ce fut l'un de ses gros soucis dans sa fonction : le gouvernement imposait aux communes une contribution spéciale pour l'armement et l'équipement de la garde nationale, à quoi se sont ajoutées la taxe pour l'équipement des mobilisés (qui ont largement œuvré pour le maintien de l'ordre lors d'un premier soulèvement à Paris) et les réquisitions de charrettes et chevaux. Les remboursements ont commencé à se faire peu après la fin de la guerre, apportant une manne aux communes ; certaines ont simplement remboursé les contribuables, beaucoup, avec l'accord des « plus imposés » qui avaient voix au chapitre, ont construit ou rénové des bâtiments comme ce fut le cas ici.

L'autre souci du maire fut le nombre d'« indigents » dont certains réduits à la mendicité : de 60 à 70 personnes à Rospez en 1875-1880. Sous le Second Empire déjà, le gouvernement demandait aux communes de pourvoir aux besoins de ces nécessiteux. Pour faire face, la municipalité créait des ateliers pour fournir du travail, et faisait appel à la générosité des propriétaires par souscription ou par fourniture de blé. Certains pauvres ou « innocents » étaient tout simplement placés en pension chez tel ou tel, cela revenait moins cher.

L'Etat a créé les bureaux d'aide médicale gratuite en 1893.

Rospere'd

LES PETITES MAINS



L'association de broderie Les Petites Mains se compose de onze adhérentes venant de Rospez et des communes voisines. Les brodeuses se réunissent tout au long de l'année, le mardi de 20h à 22h et le jeudi de 9h à 12h, ainsi qu'un samedi par mois de 10h à 17h.

Ce sont des moments de convivialité et d'échanges de

nos savoir-faire. L'association dispose d'une bibliothèque bien remplie pour le choix des broderies et des modèles de grilles.

Notre repas de fin d'année s'est déroulé à La Tavola à Minihy-Tréguier. L'association présente ses meilleurs vœux à tous et à toutes pour 2024.

Infos broderie

Présidente: Murielle Charlier

Tel: 06 61 48 11 34

Mail: mumu.x@hotmail.fr

mardi de 20h à 22h

jeudi de 9h à 12h

un samedi par mois de 10h à 17h

cotisation: 20 €

LES AIGUILLES ROSPÉZIENNES

Comme chaque année, les aiguilles rospéziennes ont repris leur activité après l'assemblée générale de septembre.

Au printemps 2023, les ouvrages ont été exposés, ce qui a donné beaucoup de travail aux organisatrices. Compte tenu du nombre peu élevé de visiteurs, il a été décidé de ne plus renouveler cette exposition.

Avec cinquante adhérentes, l'association a été obligée de refuser des nouvelles inscriptions cette année encore.

En janvier, les adhérentes se retrouveront pour la galette des reines.

L'association présente ses vœux pour cette nouvelle année.



Infos couture

Présidente : Sandrine Campion

Tél : 06 20 21 40 11

Mail : s.campion0@laposte.net

lundi de 9h30 à 11h30,

mercredi de 15h à 17h,

vendredi de 9h30 à 11h30.

cotisation: 40 €

mardi de 14h à 16h,

Jeudi de 20h à 22h

CLUB DES TROIS CLOCHERS



Les activités peuvent se poursuivre ! En effet, réalisant que l'arrêt des rencontres risquait d'isoler une bonne partie des adhérents et des adhérents, Josette Le Gac a accepté de prendre la présidence de l'association, à la plus grande satisfaction de tous. Ainsi, les rencontres du mardi (de 14h à 17h30) tous les quinze jours continuent comme l'an passé autour des jeux de boules, belote, Triomino, Yam, Scrabble, marche, gym

Le 2 mai, la sortie en car à La Gacilly et le cochon grillé à Carentoir ont remporté un franc succès : 57 participants ont été ravis de pouvoir s'évader une journée.

Le 24 juin, comme chaque année, le club a honoré les octogénaires et nonagénaires, après un repas partagé par soixante-deux personnes à Bégard. Un panier garni a été offert à chacune d'entre elles au cours du vin d'honneur servi à la salle annexe. Pour clore la saison, le traditionnel

tournoi de boules a réuni trente-six participants, tous ravis de renouer avec les habitudes. Une bouteille a été remise à chacun des joueurs.

L'effectif reste stable, certains adhérents n'ont malheureusement pu reprendre pour diverses raisons. Mais le club a enregistré une dizaine de nouvelles adhésions depuis la dernière assemblée générale.

Une journée cabaret est programmée le 15 décembre. La dernière réunion de l'année aura lieu le 19 décembre avant la trêve de Noël.

L'assemblée générale est programmée le 30 janvier 2024. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Nous tenons à remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle et des allées de boules. Bonne année à tous !

Infos club

Président: Josette Le Gac
Tel: 02 96 38 07 22

Mardi de 14h à 17h30,
adhésion 14 euros pour l'année

LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles vous accueillent et peuvent vous aider à choisir parmi les 1200 ouvrages, grands choix pour les adultes (romans, polars, biographies, documentaires..), pour les petits (nombreux livres adaptés à tous les âges), sans oublier les ados (livres, bandes dessinées).

Comme tous les ans, la bibliothèque vient d'acquérir une cinquantaine de nouveaux livres.

Alors n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe le samedi matin.



Infos bibliothèque

Présidente: Christelle Gibet
Tel: 06 09 61 23 20
Mail: ledu-gibet@orange.fr

samedi matin de 10h30 à 12 heures
cotisation pour la famille: 8€

BULLE ENCHANTÉE



La chorale de Rospez est une association de chant choral d'amateurs ouverte à tous sans exception, que l'on sache chanter ou non. Elle est entièrement gratuite et les événements qui seront organisés

par la Chorale sont et resteront gratuits afin que chacun puisse accéder à la culture musicale. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Chaque voix à sa place dans cette petite bulle !



Infos chant

Présidente : Sabrina Rocha
Tel: 07 69 77 96 62
Mail : bulle.enchantee.asso@gmail.com
page Facebook => chorale Rospez

Salle des associations
lundi enfants : de 17h30 à 18h30 et le
mardi adultes : de 18h30 à 19h45.
Inscriptions gratuites.

ZANZIB'ART



La compagnie Zanzib Art est une troupe de théâtre qui est animée dans une ambiance conviviale. Douze adultes peuvent se retrouver pour les répétitions le mercredi soir de 18h30 à 20h, et les huit jeunes adolescents, le vendredi de 18h à 19heures. La cotisation est de 15 euros pour l'année.

L'équipe dynamique remercie les parents sans lesquels rien ne serait possible.

Les représentations théâtrales annuelles auront lieu le vendredi 26 avril à partir de 20h30 et le dimanche 28 avril à partir de 14 heures.



Infos théâtre

Présidente: Sandrine Jouan et Morgane Le Floch
Tel: 06 27 65 17 68 et 06 20 15 73 51
Mail: lsandrine.jouan263@gmail.com

mercredi soir de 18h30 à 20h pour les adultes,
vendredi soir de 17h30 à 18h30 pour les jeunes.
cotisation : 15 euros.

RÉSERVATION DE LA SALLE DES FÊTES



Contacter la mairie :
02 96 38 07 15
rospez.mairie@orange.fr

SERVICES MUNICIPAUX

La Mairie

02 96 38 07 15

1, place de la mairie

lundi au vendredi 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h15

samedi : permanences des élus 10h30 à 12h00

<http://www.rospez.fr> rospez.mairie@orange.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement et garderie

1, rue François-Nicolas

Centre : 02 96 38 05 84

Cantine : 02 96 38 43 15

Mail : alsh.rospez@gmail.com

ÉCOLE PUBLIQUE EDOUARD-LUBY

Contact :

Mme Bellanger (directrice)

Primaire : 09 64 18 62 55

Maternelle : 02 96 38 03 32

Mail : ecole.0220661@ac-rennes.fr

SERVICES PUBLICS

Lannion-Trégor Communauté

02 96 05 09 00

1, rue Monge à Lannion

Direction économique 02 96 05 09 06

Eau et assainissement 02 96 05 60 90

Point information habitat 02 96 05 93 50

Déchets ménager 02 96 05 55 55

Urbanisme 02 96 05 09 00

Transports intercommunaux 02 96 05 55 55

Les transports intercommunaux Lannion-Trégor (TILT) proposent aux usagers une desserte des communes du territoire communautaire, via des lignes régulières ou des lignes à la demande.

<https://www.lannion-tregor.com>

Centre des finances publiques

02 96 48 95 94

Service des impôts des particuliers

54, rue de Kra Douar à Lannion.

Ouvert du lundi au jeudi

de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

mercredi de 8h45 à 12h00

<https://impots.gouv.fr>

Possibilité de payer le trésor public aux Salines à Rospez

La Poste

2, place de la mairie

Du mardi au vendredi,

De 8h30 à 12h00

SANTÉ

Pôle Médical

36, route de Saint-Marc

Médecin

Dr Carine Chardonnet

02 96 21 86 92

Uniquement sur rendez-vous

Cabinet d'Infirmières

02 96 38 07 47

Masseurs kinésithérapeutes

Simon Lainez

06 43 24 77 62

Manon Francoz

02 96 47 38 29

Diététicienne

Amandine Saint-Etienne

07 61 78 53 76

Psychomotricienne

Margaux Ledoux

06 09 09 78 44

Pharmacie

Dr Jacques Chabot

02 96 38 07 64

10, place du centre

Taxi – Transport malades assis

Laëtitia Taxi

06 45 47 00 04

02 96 43 57 21

Centre hospitalier

02 96 05 71 11

Rue Kergomar, Lannion

Maison médicale, CH Lannion

15

L'accueil et la prise en charge des patients le soir et le week-end sont assurés par des médecins libéraux dans les locaux des consultations externes.

Il est nécessaire d'appeler le 15 avant de s'y rendre.

Les horaires d'ouverture:

- en semaine, de 20h à 23h

- le samedi, de 14h à 22h

- dimanche et férié, de 9h à 22h

Polyclinique du Trégor

02 96 46 65 65

rue Docteur Feuillu, Lannion

N° D'URGENCES

S.A.M.U.

15 ou 112

Pompiers

18 ou 112

Police

17

Gendarmerie

02 96 37 03 78

Centre anti-poisons de Rennes

02 99 59 22 22

Pharmacie de garde

3237

Enfance maltraitée

119

Cyber Harcèlement

3018

Violences femmes info

3919

Aide aux victimes

116 006

ENGIE (sécurité dépannage)

09 72 67 50 22

Frelons (contacter la mairie)

02 96 38 07 15

ÉCOLE CATHOLIQUE SAINTE-MARIE

Contact :
Morgane Le Brun (cheffe établissement)
Tél : 02 96 38 02 08
Mail : eco22.ste-marie.rospez@e-c.bzh

ASSOCIATIONS À ROSPEZ

AC Rospez	02 96 38 00 57
Amicale des amis de l'école publique	yves.pichodou@wanadoo.fr
Amicale Laique	06 16 04 16 86
APEL Ecole Sainte-Marie	saintemarie.rospez.apel@orange.fr
Basket Rospez	06 17 24 38 20
Bulle enchantée	07 69 77 96 62
CAT22	cat22.contact@gmail.com
Club des 3 clochers	02 96 38 07 22
Comité des fêtes	comitedesfetesderospez@gmail.com
CS Rospez	06 81 01 50 26
FNACA	anciens combattants
Gym Rospez	02 96 38 05 31
La boule Rospézienne	laboulerospezienne@gmail.com
La compagnie Zanzib'art	06 27 65 17 68
Les aiguilles rospéziennes	06 20 21 40 11
Les as du volant	06 63 51 72 68
Les petites mains	06 61 48 11 34
Rando Rospez	06 45 31 97 25
Ro'spered	02 96 38 09 86

DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

Union locale CLCV 02 96 48 07 46
Défense des consommateurs, des locataires, des usagers et du cadre de vie
5, rue de Broglie à Lannion

UFC-Que Choisir 02 96 20 58 76
Défense des consommateurs
1, rue Ampère à Lannion

ASSOCIATIONS AIDES LOCALES

Restaurants du cœur 02 96 47 26 18
Distribution alimentaire, aide à la personne.
Rue du Calvaire à Serval

Centre alimentaire du Trégor 06 02 50 12 05
Distribution alimentaire par l'intermédiaire du CCAS.
7, rue Beauchamp à Lannion

Secours catholique 02 96 37 98 51
Association caritative reconnue d'intérêt publique,
4, rue du Petit Forlac'h à Lannion

Secours populaire 02 96 46 51 14
Aide alimentaire et vestimentaire,
1, rue Beauchamp à Lannion

Croix-Rouge française 02 96 37 74 18
Accueil de personnes en difficulté, distribution alimentaire, formation secouriste
7, rue Beauchamp à Lannion

CIDFF 22 02 96 68 42 42
(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

LE PAS (Amisep) lepas.kerlann@amisep.fr
Centre d'écoute et d'accueil à Lannion 06 81 95 50 16

Mes numéros

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

IMAGES DE LA TEMPÊTE

